

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	43 (1963)
Heft:	4: Libéralisme et économie concertée
 Artikel:	L'industrie sidérurgique française et la planification
Autor:	Couvreu, Raymond / Ferry, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887712

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'industrie sidérurgique française

et la planification

Entretien avec M. Jacques Ferry,

Président-directeur général du Groupement de l'industrie sidérurgique

Vice-président, Délégué général de la Chambre syndicale de la Sidérurgie française

— Comment les contacts entre l'industrie sidérurgique française et le Commissariat au Plan sont-ils organisés?

— Je noterai, tout d'abord, que la Sidérurgie est l'une des rares industries pour laquelle le Commissariat au Plan a constitué une commission spéciale. Ce fait s'explique, sans aucun doute, par l'importance que le Plan a attachée au relèvement de l'industrie sidérurgique, après la guerre, puis à son expansion.

Les dirigeants des principales entreprises sidérurgiques françaises sont membres de cette Commission, de même que ceux de la Chambre Syndicale. Les divers postes de rapporteur sont tenus non seulement par des Ingénieurs des Mines, chefs de service dans l'Administration, mais aussi par des collaborateurs de la Chambre Syndicale. Ainsi la Profession prend-elle une part importante dans l'élaboration du Plan.

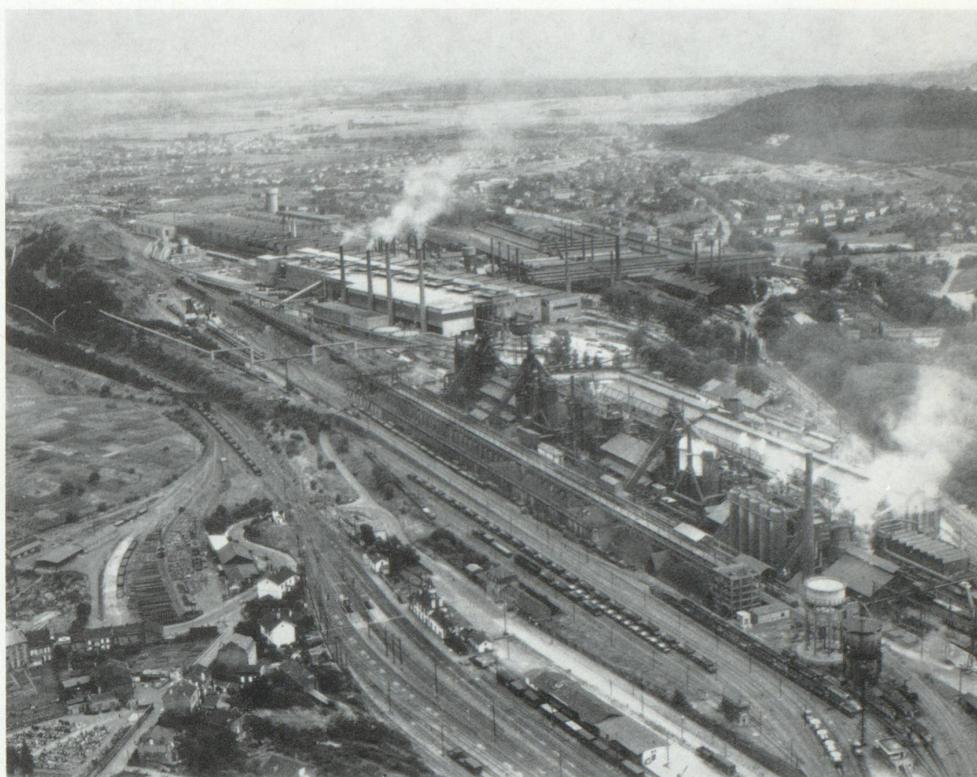
— Quel rôle a joué le Plan dans le développement de l'industrie sidérurgique depuis la guerre?

— Le Plan a joué incontestablement un rôle d'incitation et de coordination dans l'établissement des programmes d'investissements des entreprises et dans les modalités de financement de ces programmes. Par ailleurs, certaines grandes concentrations industrielles, réalisées depuis la guerre, se sont faites très certainement dans l'esprit qui inspire les travaux du Plan.

— Comment la Sidérurgie française, dont les investissements ont été, au lendemain de la guerre, financés dans une large mesure par des prêts sur fonds publics, est-elle parvenue à se libérer de cette dépendance?

— Il convient d'abord de préciser que, si la Sidérurgie a eu accès, dans

Hauts fourneaux
et usines sidérurgiques
de la vallée de la Fensch.



une assez large mesure, aux prêts sur fonds publics pour le financement de ses investissements, ce fut en contrepartie des contraintes exercées par l'État sur le niveau de ses prix.

Au cours des trois premiers plans, le financement des programmes d'investissements de la Sidérurgie — dont la charge totale s'est élevée à 13 285 millions de NF, soit 17 % du chiffre d'affaires de cette Industrie — a été assuré de la manière suivante :

1 ^{er} PLAN 1945-1952	2 ^è PLAN 1952-1956	3 ^e PLAN 1957-1960
2 750 MILLIONS DE FRANCS	3 205 MILLIONS DE FRANCS	5 010 MILLIONS DE FRANCS

Prêts sur fonds publics et autres emprunts	
à long terme	36 %
Crédits bancaires à moyen terme . . .	25 %
Emprunts obligatoires (produit net) . . .	3 %
Augmentations de capital	5 %
Ressources propres des sociétés	31 %

2 ^è PLAN 1952-1956	3 ^e PLAN 1957-1960
28 %	7 %
10 %	5 %
19 %	25 %
6 %	7 %
37	56

Ce tableau fait ressortir l'effort constant de la Profession pour améliorer ses résultats en dépit d'un niveau de prix notoirement insuffisant et tendre ainsi à financer, sur ses ressources propres, une part raisonnable de ses dépenses d'investissements.

En outre, les Pouvoirs Publics ont, à partir d'une certaine époque, encouragé la « débudgeisation des investissements » et le recours à l'épargne privée. En ce qui concerne notre Industrie, cette orientation s'est concrétisée en particulier par

le développement des emprunts obligatoires sur le marché financier, émis soit directement par les entreprises, soit collectivement par le canal du Groupement de l'Industrie Sidérurgique (G.I.S.). Onze emprunts collectifs ont ainsi été placés depuis 1953 pour un montant total de 3 130 millions de francs.

Cette formule d'emprunts groupés, en donnant aux souscripteurs la garantie collective de la Profession, a permis à l'ensemble des entreprises sidérurgiques françaises d'obtenir plus aisément le concours

de l'épargne privée dans le financement de leurs investissements.

— Cette évolution est intéressante en ce sens que l'État n'a pas profité de l'entreprise qu'il avait acquise après la guerre, mais au contraire a encouragé un retour à des formes plus traditionnelles de financement. Est-ce bien exact?

— Cela est incontestable. Mais il faut cependant souligner que les Pouvoirs Publics n'ont à aucun moment abandonné leur droit de regard sur le prix de l'acier — contrairement à l'esprit comme à la lettre du Traité C.E.C.A. — et par conséquent sur les recettes des entreprises sidérurgiques françaises. En outre, le contrôle par l'État de la conformité des investissements des entreprises avec les objectifs du Plan s'est exercé lors des autorisations qu'elles doivent obtenir de l'Administration pour émettre des emprunts obligataires sur le marché financier. Ce contrôle est d'autant plus efficace que la nécessité de



Haut fourneau en Moselle.



Aciérie O. L. P. à l'oxygène pur : trois convertisseurs dont un en soufflage.

recourir à ces emprunts demeure élevée.

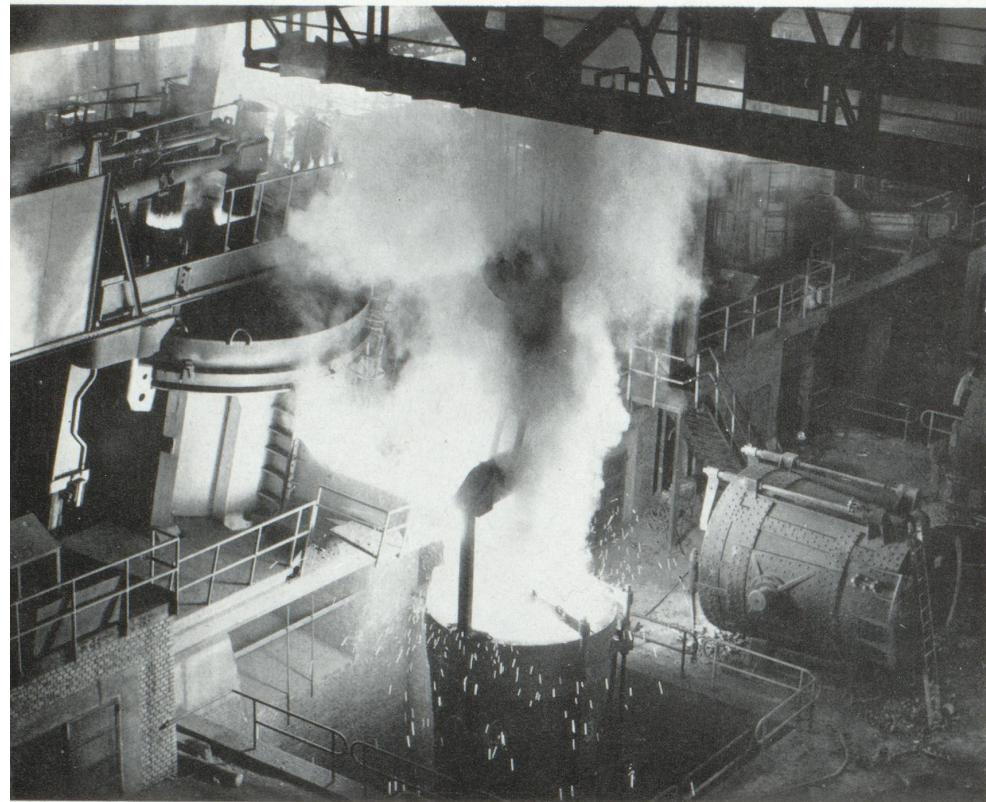
— En ce qui concerne le IV^e Plan, en cours d'exécution, la Sidérurgie apparaît en retard sur le programme prévu à l'origine. Pourquoi ce retard et en quoi la responsabilité des Pouvoirs Publics est-elle engagée?

— Le IV^e Plan a été établi en 1960. A cette époque, la capacité de production de la Sidérurgie française était de 17,3 millions de tonnes d'acier brut. L'objectif initial du Plan prévoyait de porter celle-ci à 24,5 millions de tonnes en 1965, la production effective prévue se situant entre 22 et 24 millions de tonnes, selon la conjoncture régnant en 1965. Au mois de juillet dernier, la Commission de Modernisation de la Sidérurgie, en accord avec le Commissariat Général au Plan, a ramené cet objectif à 22 millions de tonnes (capacité) et 20,5 millions de tonnes (production effective).

Il est apparu, en effet, en premier lieu, que la réduction du volume des exportations et l'augmentation de celui des importations par rapport aux prévisions initiales ne permettraient pas d'atteindre les objectifs de débouchés fixés en 1960.

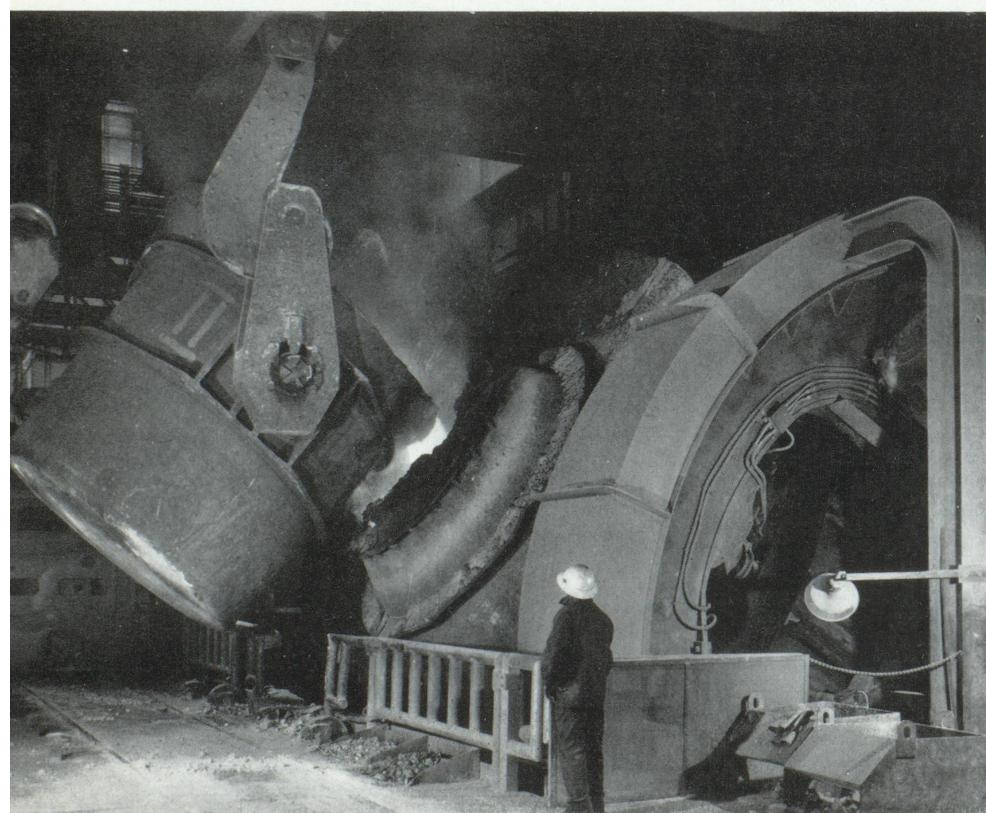
Cette dégradation du solde du Commerce extérieur français des produits sidérurgiques trouve fondamentalement son origine dans la compétition acharnée qui caractérise aujourd'hui le marché international de l'acier, à la suite du suréquipement réalisé dans de nombreux pays : la consommation mondiale de produits sidérurgiques s'est accrue depuis 1953 de 5 % par an, alors que l'augmentation annuelle de la capacité mondiale de production a atteint, au cours de la même période, 6,3 %.

La fermeture progressive de débouchés traditionnels à la grande exportation, que n'est pas venue compenser l'augmentation prévue en 1960 des besoins d'acier des pays de la Zone Franc, explique le fléchissement de nos exportations.



Four électrique : coulée de l'acier.

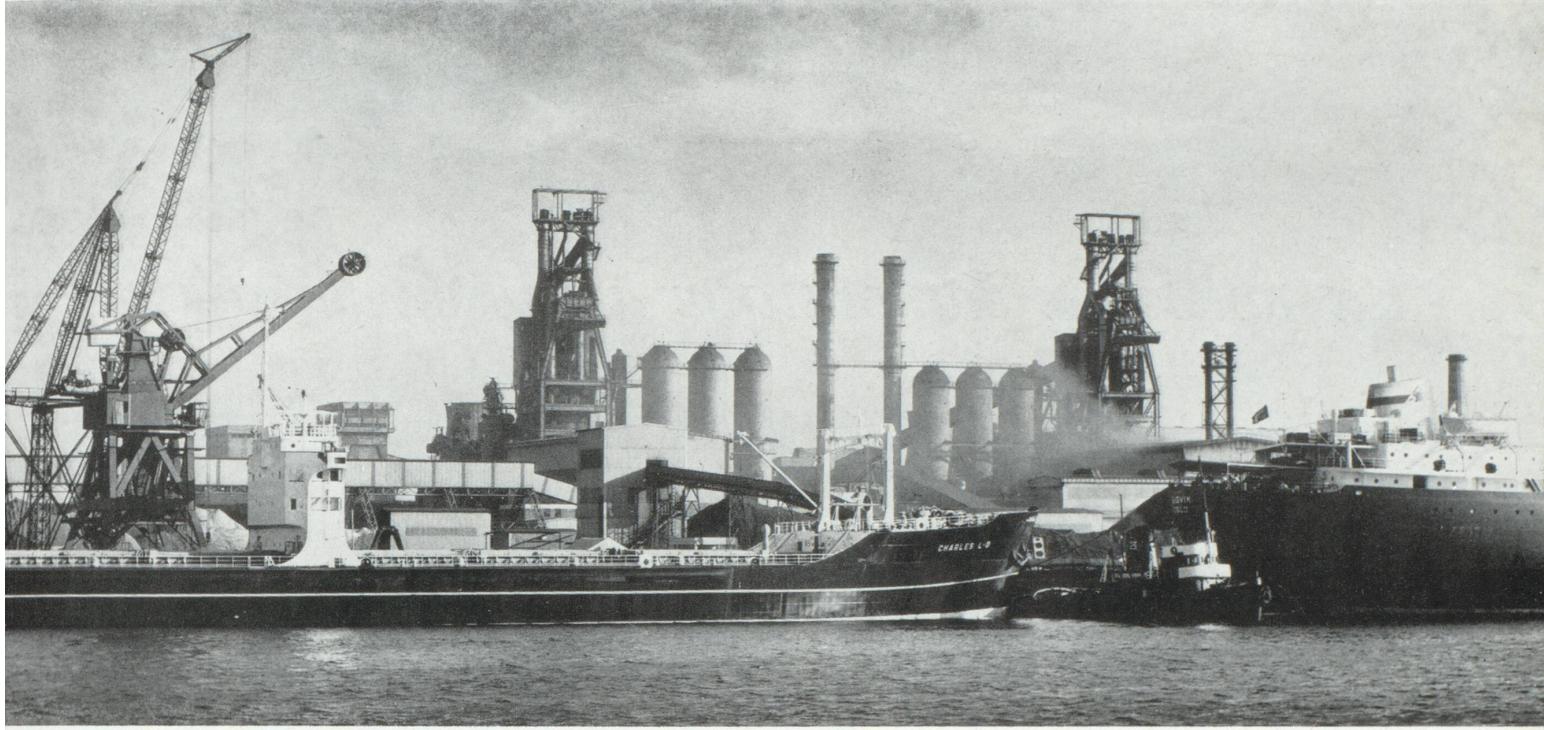
Chargement de la fonte dans un four Kaldo à l'oxygène pur.



Quant à l'accroissement des importations, sa cause essentielle réside dans l'insuffisance de protection de notre marché contre les offensives commerciales menées par les producteurs des pays tiers, et à leur suite par certains producteurs de la C.E.C.A., qui s'efforcent d'écouler à tout prix sur ce marché leurs surplus de production.

Cette concurrence désordonnée a entraîné non seulement une indispensable révision en baisse — d'au moins 2 millions de tonnes — des prévisions de débouchés du Plan, mais encore et surtout une profonde dégradation des prix effectivement pratiqués, qui sont aujourd'hui inférieurs en moyenne d'environ 10 % aux barèmes fixés par le Gouvernement à un niveau lui-même insuffisant par rapport à celui qu'exigeait le financement, dans des conditions raisonnables, des programmes d'investissements des entreprises.

L'augmentation constante de leur endettement — conséquence de l'amenuisement de leurs ressources



Port minéralier et hauts fourneaux dans le nord de la France.

et de l'importance de leurs dépenses d'équipement au cours des deux dernières années — a donc conduit les entreprises sidérurgiques françaises à se montrer prudentes dans l'engagement de nouvelles tranches de travaux.

La relance de leur effort d'investissement, d'une manière d'ailleurs plus qualitative que quantitative, implique au premier chef que soient levées un certain nombre d'hypothèques qui pèsent à la fois sur leurs recettes et leurs prix de revient.

Comme tous leurs collègues de la C.E.C.A., les producteurs sidérurgiques français demandent, en premier lieu, que le niveau de la protection extérieure de la Communauté soit harmonisé avec ceux dont bénéficient la plupart des grandes sidérurgies mondiales (Grande-Bretagne, Japon, Autriche, U.S.A., etc.).

Ils revendiquent ensuite, auprès des Pouvoirs Publics français, la faculté d'obtenir pour leurs approvisionnements en combustibles

— poste essentiel de prix de leurs revient — des prix équivalents à ceux consentis normalement à leurs concurrents de la C.E.C.A. ou extérieurs à celle-ci.

— Souhaiteriez-vous que le système français de planification soit appliqué à l'échelle européenne?

— Il me paraît indispensable que l'on arrive, au niveau de la Communauté, à une certaine coordination des investissements. Mais celle-ci suppose, en matière de prévision des débouchés notamment, que des progrès considérables soient encore accomplis sur le plan des méthodes.

Il me semblerait en tout cas très opportun d'encourager entre les producteurs de la C.E.C.A. une confrontation permanente de leurs programmes d'investissements.

*Propos recueillis
par Raymond Couvreu*